ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 114547

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le prix des carburants. De très nombreux concitoyens lui ont fait part de leur mécontentement à ce sujet, dans la mesure où ils savent que le prix du pétrole diminue fortement et ne voient pourtant pas baisser le prix du carburant à la pompe. Les prix des carburants atteignent en effet aujourd'hui les sommets de l'été 2008, alors que le prix du brut était 50 % supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. Sur la courte période, le prix du baril est passé de 121 à 90 dollars, soit une diminution de - 25 % depuis le 4 mai dernier. Le débat actuel d'une baisse des prix à la pompe autour de 2 centimes le litre (soit de 1,3 %) ne semble donc pas à la hauteur des variations du prix du brut. De manière générale, nos concitoyens ont l'impression que les répercussions à la hausse sont toujours rapides et conséquentes, tandis que les répercussions à la baisse sont insignifiantes quand elles ont lieu. Il lui demande donc pourquoi le prix du carburant à la pompe ne baisse pas de 25 % quand le prix du baril diminue de 25 %.

Données clés

Auteur : M. Jean-Yves Le Déaut
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 114547
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique
Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7798
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)